

## Simplifier des documents avec la méthode « Facile à Lire et à Comprendre »

### PUBLIC

Professionnels

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Cerner les difficultés des personnes handicapées intellectuelles en matière d'accès à l'information écrite
- Créer et transcrire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre »
- S'appuyer sur la méthodologie d'évaluation et de validation existante

### CONTENU

- Présentation des textes de référence en matière d'accessibilité (lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005, Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées)
- Les difficultés des personnes handicapées intellectuelles face à l'information écrite
- Application des règles européennes pour une information écrite facile à lire et à comprendre
- Implication des personnes handicapées intellectuelles initialement prévue dans le processus : à quel moment et sous quelle forme ?
- L'évaluation et la validation des documents

### PEDAGOGIE

Apports méthodologiques, exercices d'application des règles du « Facile à lire et à comprendre », appui sur les documents amenés par les stagiaires

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact

### MODALITES PEDAGOGIQUES

**INTRA : sur site**

**Coût pédagogique :** 2400 € par groupe (tarif adhérent) ou 2880 € par groupe (tarif non-adhérent)

Groupe de 12 personnes maximum